

Commune de Vernier
Contrat de Quartier Les Avanchets



Formulaire de présentation d'un projet, fiche projet.

N° du projet : FRESQUE date : 16 Novembre.

Nom du projet : FRESQUE -

Buts: amélioration de: - qualité de vie - sécurité - santé

Thèmes: - action sociale - emploi - éducation - sport - loisir - culture - cadre de vie/ habitat

Objectif : créer / améliorer / modifier / supprimer / autre

Public cible :

Voir Projet joint.

Auteur du projet : Djamel TAZAMOUCHE. TSHM.

Adresse et n° de tél. : 079.418.22.12.

Description du projet :

1. Situation actuelle / 2. Situation souhaitée / 3. Présentation brève du projet

1. Situation actuelle

2. Situation souhaitée

Voir projet ci-joint.

3. Présentation brève du projet

Signature :
de l'auteur du projet

du responsable du groupe projet

Suite au verso

Commune de Vernier
Contrat de Quartier Les Avanchets



Formulaire de présentation d'un projet, fiche projet.

Lieu d'implantation du projet :

Local TSAM Rue. Cargueron.

Listes des partenaire du projet :

Contrat de Quartier - Les Jeunes
COGERIM. - La FASE.
Commune. ALDi

Calendrier des réalisations du projet :

Mois / Activités												
Décembre.												
Février.												

Moyens pour faire connaître le projet :

inauguration du Local.

Estimation budgétaire :

TOTAL: 12 873,80 CHF.

Sub Contrat Quartier: 2 873,80 CHF.

Commentaire et décision du Groupe Projet :

Date de remise au Groupe de pilotage :



FA Se

Fondation genevoise pour
l'animation socioculturelle

10, rue Blavignac
CP 1376 - 1227 Carouge
tél. 022 700 15 77
fax 022 700 14 69
fase.secretariat@fase.ch
<http://www.fase.ch>

Fiche projet

1. Nom du projet.	FRESQUE LOCAL
2. Contexte, état des lieux, situation initiale.	<p>Nous souhaitons réaliser une fresque murale devant le local Carqueron qui est le local des travailleurs sociaux hors murs des Avanchets et qui est fréquenté régulièrement par des jeunes ados et adultes..</p> <p>Cette idée est née d'un constat fait avec les jeunes et nos voisins de Canal 29. En effet, notre façade étant peu attrayante avec une fresque datant de 30 ans en piteuse état ainsi que des tags affreux. C'est pour cela que nous avons décidé avec les jeunes du quartier a donner peau neuve a cette endroit grandement fréquenté et proche visuellement des personnes qui passent au quotidien devant le local. Le local est un lieu d'accueil et d'expression, nous souhaitons donc faire valoir ces différents aspects de manière visuelle. Pour l'instant les murs qui nous entourent ne sont pas représentatifs du travail réalisé et de l'ambiance général du lieu.</p>
3. But, objectifs et résultats attendus.	<p>La fresque est un moyen d'expression valorisant, c'est une démarche civique d'engagement et d'appropriation d'un lieu. Ce lieu est parfois désinvesti des jeunes en raison du manque d'attraits des aménagements extérieurs.</p> <p>Donc , afin de rendre notre local attrayant et pour qu'il soit davantage investi par les jeunes, nous souhaitons le mettre en images et en couleurs à l'instar des Avanchets.</p> <p>La fresque sera donc une production et un partage d' images sensés et représentatives du local et du quartier.</p> <p>Pour finir, l'image extérieur est l'image que nous véhiculons aux habitants du quartier. Une façade colorée et investie ne peut qu'améliorer le vision des résidents vis à vis des jeunes et de leurs moyens d'expressions.</p>
4. Bénéficiaires.	Préadolescents, adolescents de Vernier qui fréquente le quartier des Avanchets, travailleurs sociaux et habitants du quartier.
5. Etapes du projet. Décrire les différentes étapes du projet.	<ol style="list-style-type: none">1.Prise de contact avec les jeunes concernés – TSHM2.Prise de contact avec l'artiste3.Présentation du croquis aux différents acteurs du quartier (Commune, COGERIM, Contrat de Quartier)4.Rendre acteurs et réalisateurs les jeunes sur la préparation du projet (organisation et petit job)5.Préparation du planning (prise de contact avec les prestataires extérieurs – TSHM)6.Validation du planning par les jeunes et l'artiste7.Evaluation TSHM de l'engagement de chaque jeune et validation de sa participation .8.Bilan de groupe9.Bilan entre professionnels

<p>6. Responsabilités. Nommer les responsables du projet et décrire leurs responsabilités.</p>	<p>L'équipe de TSHM du secteur : - Jessica Ducamp et Djamel Tazamoucht</p> <p>La coordination de l'équipe est assuré par Djamel Tazamoucht</p>
<p>7. Planning de réalisation. Organiser dans le temps les différentes tâches, réalisations du projet. (joindre un planning)</p>	<p>La phase de préparation se déroulera sur une période d'environ 15 jours La phase de mise en œuvre de la fresque sera de 3 semaines La phase bilan évaluation se fera également sur un mois.</p>
<p>8. Inventaire des besoins en ressources (humaines, espace et matériel). Joindre un budget et un planning précisant l'utilisation des ressources humaines.</p>	<p>1'600.- CHF Nettoyage et préparation des murs 10'295.-CHF Comprend le travail de l'artiste et le matériel 378.80.- CHF Vernissage des murs 600.- CHF pour les petits jobs de nettoyage du lieu</p> <p>RH : 2 travailleurs sociaux diplômés HETS pour superviser le projet.</p>
<p>9. Partenariat. Nommer les partenaires du projet et préciser leurs responsabilités.</p>	<p>-Les services de la commune de Vernier -Divers partenaires pour la recherche de fond (Contrat de Quartier, COGERIM, ALDI, Commune...)</p>
<p>10. Dispositif d'évaluation. Préciser les indicateurs d'évaluation.</p>	<p>Nombre de jeunes encadré durant la mise en œuvre du projet (mise sur pied d'une grille d'évaluation individuelle) Ambiance au sein du groupe Nombre de jeunes qui participent au différentes étapes du projet Respect des règles interne du groupe et du fonctionnement. Echanges avec les partenaires Comportement des jeunes dans le quartier et dans les institutions de référence (école-CO-MQ-MJ).</p>
<p>11. Données quantitatives et qualitatives. A préciser à la fin du projet.</p>	
<p>12. Remarques</p>	<p>Grille évaluation individuelle en annexe. Un retour individuel en fonction des orientations futures de chaque jeune sera fait auprès des institutions concernées, lors de rencontre interinstitutionnelles. Une inauguration aura lieu a l'issu du projet avec les autorités communale, de la COGERIM, des autres partenaires du projets et les habitants.</p>

BUDGET :

Désignation	Dépenses	Recettes
Nettoyage et préparation des murs	1'600.00.- CHF	
Fresque avec matériel inclus	10'295.00.- CHF	
Vernissage des murs	378.80.- CHF	
Nettoyage "petit job"	600.00.- CHF	
COGERIM		7'500.00.-CHF
ALDI		1'500.00.- CHF
Commune		1'000.00.- CHF
Contrat de Quartier		2'873.80.- CHF
TOTAL	12'873.80.- CHF	12'873.80.- CHF

PROJET FRESQUE

Local Carqueron

Depuis de nombreuses années les pouvoirs publics genevois se trouvent confronté de façon accrue à la prolifération de tags et autres graffitis sauvages sur les murs de la ville.

De nombreuses solutions ont été envisagées, tel que le renforcement de la surveillance vidéo, le nettoyage rapide et systématique, la création de contrat-nettoyage à l'année pour des régies et autres propriétaires, la création d'une brigade anti-graffiti...

Notre expérience du graffiti, en tant que pratiquant depuis plusieurs années, et aussi en se référant à divers échanges avec la population, les autorités et autres acteurs de la ville, nous avons constaté que la meilleure façon de protéger un mur, semble bien être de le peindre c'est-à-dire lui donner un aspect visuel suffisamment attrayant pour dissuader quiconque de le salir ou de «l'agresser».

Voici en quelques lignes, différents arguments sur lesquels nous désirons porter votre attention.

Le nettoyage :

Il est indéniable que la réfection d'un lieu, d'un espace donne un sentiment de sécurité, voir de confort à son usager.

-Le nettoyage des tags au sable, laser, ou autres produits laisse tout de même des traces importantes sur les murs, de plus, il s'agit d'opérations coûteuses car nécessitant au moins un opérateur et du matériel suffisamment sophistiqué pour être efficace(kärcher, échafaudage, véhicule...) d'autant plus que dans la majorité des cas l'opération devra être répétée de façons ponctuelles.
La réalisation d'une fresque murale sera donc moins coûteuse à long terme, car a priori l'investissement de temps et d'argent ne se fera qu'une seule fois.

La répression :

-Il semble évident aussi que le tag de façon générale est a priori est pratiqué par des jeunes entre 15 à 25ans(en moyenne) et que l'élaboration de fresque sophistiquée sois plus réservé aux « grands ou anciens », de 25 ans et plus...

Ainsi non seulement les jeunes n'osent pas s'attaquer à ce genre de murs mais en plus il montre l'exemple de ce qui peut être fait dans des conditions adéquates.

La culture :

Notre intervention n'est pas simplement technique, elle s'inscrit dans un mouvement culturel et artistique nommé « graffiti », partie intégrante de la culture Hip Hop.

Existante depuis environ quarante ans, cette culture est non seulement vivante mais en pleine expansion, il existe notamment des boutiques, magazines, livres, sites web, galerie d'art...

Aussi de plus en plus de villes, firmes, régies, ont compris que non seulement il était difficile de lutter contre ce phénomène mais qu'en plus il suscite l'intérêt et la curiosité de l'opinion publique.

Cependant à Genève, il n'existe aucun lieu d'exposition ou de représentation de cette culture, la seule galerie(speerstra)y étant consacré à disparu dernièrement, il n'existe pas de bourse ni aide quelconque.

Recouvrir les murs de façon réfléchie, organisé, et en concertation avec les autorités et artistes permettrait de redonner une vie a nos murs, notre ville et encouragerait ses derniers a une pratique plus consciencieuse de cette art apparu a Genève au début de s années 80.

Actuellement, divers tentatives sont en cours notamment par la délégation à la jeunesse, le département de l'environnement urbain et de la sécurité, et autres maisons de quartier ou associations :

-La délégation à la jeunesse à oeuvré à la création d'espace d'expression libre, c'est-à-dire la possibilité de peindre à qui veut et de façon libre les murs des tunnels sous- voie du pont de la Coulouvronière et St-George à la Jonction.

-Le département de l'environnement et de la sécurité finance un évènement sur la plaine de Plainpalais qui accueillera un concours entre artistes locaux, qui pratiqueront sur des cadres munies de vrais toiles de peintre, ce qui permettra en deuxième temps d'organiser une exposition dans un lieu d'art reconnu(mamco, centre d'art contemporain genevois)

-Certains de nos artistes locaux sont reconnues de façon international et sont régulièrement publié dans des ouvrages ou participe à des évènements a travers le monde(Jazi, Jag, Serval, Joule, Rey, Esprit)

-Un site web nommé www.geneva-graffiti.ch à vu le jour il y a quelques années et sert de galerie virtuel au graffiti genevois, il a atteint les 541291 visiteurs.

Préparation du mur et réalisation de la fresque

La fresque sera entièrement réalisée à l'aérosol.

Les aérosols de la marque "Montana Cans" ont été spécialement conçus pour le graffiti, polyvalent, extrêmement recouvrante avec une très large palette de couleurs vive à la finition mate.

La gamme "Montana Cans" conçue par des artistes graffiti professionnels a été étudiée spécialement pour la pratique du graffiti.

Actuellement elle ne connaît quasiment aucune concurrence, par ailleurs elle est moins chère que les autres marques d'aérosols vendues en grande surface ou quincaillerie.

Le tarif appliqué est de Chf 200.- au mètre carré, car il est difficile d'estimer précisément le nombre d'heures nécessaires et qu'il est important que chaque artiste puisse travailler confortablement et de façon régulière (quotidienne) durant une période déterminée. Pour une surface de 40m², la réalisation complète devrait durer environ 30 jours.

Le matériel n'est pas inclus dans le tarif.

Recherche, Dessin: **200.-**

Préparation de la surface :

Nettoyage murs haute pression(80.-/m²) 160.-

Nettoyage, protection des sols(6.-/m²) 240.-

Impression 2 couches dispersion ext. Blanche(40.-/m²) 1200.-

1600.-

Aérosols :

Aérosol, env. 60 pce Montana gold (8.-/pce) 480.-

Buses, 50 pce (0.30.-/pce) 15.-

495.-

Main d'oeuvre :

Réalisation de la fresque au tarif de 200.-/m² **8000.-**

Total: **10295.-CHF**

**Il est possible de vernir la fresque une fois finie, ce qui renforcera sa protection.
Puisque cela est facultatif, nous avons préféré proposer une estimation de devis séparément.*

***Concernant le vernissage**

VERNASOLV PU 31 est une protection anti-graffiti permanente à base de polyurethane en phase solvant.

Il est destiné à la protection contre les graffitis et salissures sur supports poreux, béton, ciment, briques, peintures.

Le système -protection+nettoyants- permet de retirer toutes sortes de graffitis, mêmes anciens (encres, peintures en spray, marker, feutre).

Homologué à la S.N.C.F, il offre une excellente résistance à la pénétration des graffitis aux solvants de nettoyage, aux U.V. (ne jaunit pas), et l'abrasion.

Disponible en incolore, à la finition brillante ou satinée, il permet environ 50 nettoyages de graffitis.

Il s'applique au rouleau ou peut être éventuellement pulvérisé à l'airless.

SCALP ANTI GRAFFITI 49 est un super dissolvant gélifié pour l'enlèvement des graffitis sur surfaces protégées et délicates, polyvalent, efficace et rapide, il est adapté aux supports verticaux.

Le devis ci-dessous n'inclus pas la main d'oeuvre.

15 Litres, SCALP VERNASOL PU 31 SAT 5kg (44.40.-/kg)

env.340.-

1 Litre, SCALP ANTI GRAFFITI 49-1kg(28.85,-/kg)

38.40.-

Total:

378.80.-chf

La surface à couvrir est d'environ 40m² et se divise en quatre parties principales. La fresque représentera la vie dans le quartier, et plus précis précisément la vie des jeunes qui fréquentent le lieu. Le «nom « Local Carqueron » serait inscrit et servira d'enseigne au lieu.



SENSIMMO SARL

Christophe Salvia

Rue de Fribourg n°9

Genève


Presse devis : rue Carqueron, 1220 Les Avanchets

Murs :

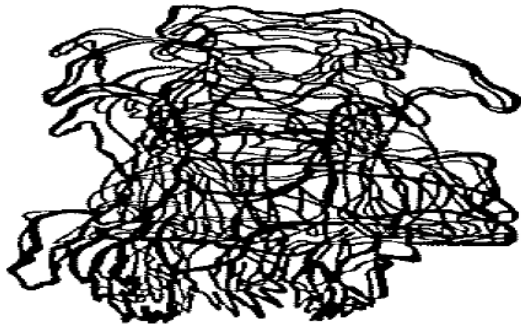
Nettoyage murs haute pression	80.- m2 x 2h = 160.-
Nettoyage Protection des sols	40 m2 x 6 frs m2 = 240.-
Impression 2 couches dispersion extérieur blanche	40 m2 x 30 frs m2 = 1200.-

Total :

1600.-



SENSIMMO SARL



JUST ONE graffiti art
079 306 70 16
semilegaljustin@yahoo.fr
facebook: just oner